



*Une réflexion de Rav Y. Spitezki diffusée sur Kol Israel*

A qui doit-on attribuer le mérite d'une mitsva ? A celui qui la commence ou à celui qui la termine ? Pour répondre à cette question, Rachi s'inspire d'un verset de notre paracha qui vient bousculer quelque peu la logique mais qui éclairera notre réflexion sur plusieurs thèmes de la pensée juive.

Au début du chapitre huit de la parachat Ekev, Rachi en reprend les premiers mots d pour nous donner un règle importante concernant l'observance des mitsvot. Le texte débute ainsi : « Toute mitsva que Je t'ordonne de faire aujourd'hui, tu veilleras à l'accomplir... ». L'exégète de Troyes reprend les mots « Toute mitsva » pour nous avertir qu'il est important de terminer l'accomplissement d'un commandement.

Cette règle, explique les commentateurs, est sans doute l'une des raisons d'une loi bien connue qui concerne la femme juive. La Tradition stipule que c'est la mère qui détermine la judaïté d'un enfant . Ainsi, un enfant né d'un non Juif et d'une femme juive est juif à part entière. Ceci ne sera pas le cas si le père est Juif et la mère non Juive. Aucune raison logique n'est donnée

pour expliquer ce statut. Toutefois nos Maîtres proposent une explication qui s'inspire de la règle énoncée plus haut : puisque c'est la mère qui achève la conception de l'embryon, l'enfant qui naîtra sera défini comme étant Juif.

Mais revenons à notre remarque initiale. A travers elle, Rachi ne vient pas seulement nous donner une règle d'interprétation du texte.

S'investir ici bas

Quand D.ieu nous donne un commandement dans la Tora , c'est l'indice que nous ne l'aurions jamais appliqué de notre propre initiative.

Ainsi, par exemple, il n'y a pas de mitsva de manger. Tout simplement parce que cette fonction est naturelle, comme par exemple le fait de dormir. Une mitsva vient donc heurter, en quelque sorte, nos tendances innées et naturelles et de ce fait, elle exigera de nous un plus grand effort. Cet effort sera d'autant plus nécessaire que la conclusion de cet acte (dans la majorité des cas) consistera, au final, à « spiritualiser » le monde matériel.

En effet, traduire une mitsva dans la réalité du monde est loin d'être une chose aisée. En tenant compte de cette difficulté, on peut comprendre pourquoi Rachi nous enseigne ce principe dans la paracha Ekev. Ce texte a été prononcé à la fin des quarante années d'errance dans le désert, juste avant d'entrer sur la terre d'Israël. Le peuple s'apprête à vivre au quotidien dans la matérialité du monde. C'est pourquoi Moïse exhorte ses frères : « si vous commencez une mitsva, veillez à la finir. C'est la condition pour en avoir le mérite ».

Un ultime effort

Ce principe s'applique à merveille à notre génération. Selon tous nos Maîtres nous sommes très proches de la délivrance messianique. Nous avons l'immense privilège d'achever l'histoire du peuple juif commencée il y a plus de 3300 ans.

Le Talmud rapporte en différents endroits qu'avant la délivrance nous vivons dans un monde et une géopolitique très complexe avec de difficultés économiques ou relationnelles au sein des familles, des perturbations sociologiques et parfois une dégénérescence morale. Devant de telles situations, certains pourraient baisser les bras et penser qu'ils n'auront pas la force de rester fidèle au Judaïsme.

La remarque de Rachi constitue alors un puissant encouragement : la mitsva porte le nom de celui qui la termine ! D.ieu nous donne un mérite extraordinaire : celui d'achever l'œuvre de toutes les générations précédentes. Chacune d'entre elles a connu pogroms, persécutions, errances et, malgré ces difficultés, la chaîne des générations n'a pas été brisée.

Nous aussi, nous devons transmettre avec ardeur la Tora à nos enfants. Nous devons être heureux d'être les principaux acteurs de cette merveilleuse époque.

*RAV YAACOV SPITEZKI*

*054 23 99 791*

*SHORASHIM*

*Le centre pour les étudiants francophones*

*Université Hébraïque de Jérusalem*